

Le porteur de cette attestation bénéficie d'une mesure de protection juridique exercée par l'UDAF du Gers. Ce document a été transcrit en pictogrammes pour faciliter sa compréhension et son utilisation. Le Préfet et le Procureur de la République sont informés de cette démarche. Nous vous remercions de votre bienveillance. En cas de difficulté, vous pouvez contacter l'UDAF 32 par téléphone (05.62.61.52.60) aux horaires suivants : de 9h à 12h et de 14h à 16h45 du lundi au vendredi. Un mail peut également être envoyé à l'adresse suivante : accueil@udaf32.fr.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

→ JE SUIS :



Mon nom et prénom :

.....
.....



Ma date de naissance : __/__/____

Mon lieu de naissance :



Mon adresse :

.....
.....

Vous devez cocher la case qui explique votre déplacement :

→ JE ME DÉPLACE POUR :



→ Aller travailler



→ Faire des courses pour répondre à mes besoins de tous les jours ou retirer de l'argent



→ Aller à la pharmacie ou chez le médecin car c'est indispensable



→ Voir ma famille qui a besoin de moi ou aller chercher mes enfants



→ Promener mon chien, prendre l'air juste à côté de chez moi et pas longtemps



→ Aller à un rendez-vous obligatoire judiciaire ou administratif



→ Participer à des actions d'aide organisées

Fait à :



Le : __/__/2020, à __h

(Date et heure de début de sortie obligatoire)



Signature :

VOUS DEVEZ MONTRER CE DOCUMENT A LA POLICE OU LA GENDARMERIE SI VOUS ÊTES CONTRÔLÉ

Ce document a été transcrit en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) par l'Union Nationale des Associations Familiales pour les personnes accompagnées par les Unions Départementales des Associations Familiales.